

des Actes qui ont paru sous votre nom, Monseigneur, n'étoient pas de vous, & que le plus souvent vous n'y avez d'autre part que la complaisance de les avoir signez, ou de les avoir adoptez. On vous fait dire dans celui-ci, que je n'ay pas voulu vous entendre. Tout le monde sçait que vous avez été entendu toutes les fois & aussi long tems que vous l'avez voulu, & que depuis le jour de votre arrivée à Ambrun, jusqu'à celui de votre départ, il ne s'en est presque pas passé un seul où je n'aye eu l'honneur de vous voir.

On vous fait dire que vous aviez en main l'Arrêt \* rendu contre moi, & qu'il étoit tout pour vous. Est il vrai-semblable que vous l'eussiez, puisque vous ne le produisiez pas; ou, que ne le produisant pas, vous fussiez persuadé qu'il fut tout pour vous? Vous ne sçauriez avoir oublié, & plus de 40. personnes en ont été les témoins, qu'aussî tôt après que vous eûtes récité vous même les récusations personnelles dans la seconde Congregation generale, je vous demanday par deux fois, si vous vouliez vous soumettre à la preuve de tout ce que vous veniez d'avancer contre mes Confreres & moi; vous répondites constamment que non, & qu'après vous avoir tenu le discours qui est très-exactement rapporté dans la Relation du Concile, au lieu de produire l'Arrêt, vous vous retirâtes, malgré les instances qui vous furent faites de rester; sitôt que vous me vîtes moi-même produire cet Arrêt, vous ne jugeâtes pas à propos d'en entendre la lecture; cela vous auroit démontré évidemment qu'il n'y avoit jamais eu d'accusation de confidence ou de simonie, & que ce n'éroit point sur une pareille accusation que l'Arrêt étoit intervenu.

C c 3 Vous

\* Principale cause de récusation de Mr. de Senex contre Mr. d'Ambrun, dont on trouve la déduction & la réfutation dans cette Lettre même;